

## 11 novembre

Seul un dépôt de gerbe avec un maximum de 6 personnes a été autorisé. Le repas traditionnel des anciens est reporté à plus tard. La messe prévue dans l'église Notre Dame a été annulée.

## Nettoyons la nature

Samedi 26 septembre, l'opération désormais habituelle a regroupé une bonne trentaine de personnes et des enfants particulièrement motivés et sensibilisés à l'environnement. Beaucoup de déchets ménagers ont été recueillis, abandonnés par des gens indécents. Une plainte est systématiquement déposée à chaque découverte et les services de l'environnement en sont informés. Une satisfaction toutefois, nous n'avons pas trouvé de gros déchets (pneumatiques, appareils ménagers, etc.). Cette matinée de bonne humeur s'est achevée, comme chaque année, par le casse-croûte offert par la municipalité. Encore une fois: la nature n'est pas une poubelle !

## Amicale des trois villages

Après l'interruption due à la crise sanitaire, les repas des "jeudis de la chaussée" ont repris en septembre dans le strict respect des instructions préfectorales. Malheureusement, les prochains repas sont annulés en attente de nouvelles autorisations. Il y aura des jours meilleurs...

Les festivités de Noël ne pourront malheureusement pas avoir lieu sous la forme habituelle.

## Chauss'Média

Faute d'encadrement disponible, le bureau a décidé de mettre l'association en sommeil l'année prochaine.

## Nouveaux habitants

Bienvenue

à la famille DA SILVA GOMES

à la famille BRIVOIS

à M. AMADO

à la famille GRIFFITHS – DEVIS MORALES

à la famille NANTET

## Etat civil

Décès: Mme RENAULT Rolande, 91 ans, décédée le 26 octobre.

PACS: Mme Katy GUERRERO DE KARCENY et M. Thierry THOBOIS (10 novembre 2020).



## UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 31 – Novembre 2020

*édité par nos soins*



## Le mot du Maire

Nous voici de nouveau dans une période compliquée après quelques mois de semi-répit. Ce virus tenace perturbe grandement la vie et, pour l'instant, l'horizon ne s'éclaircit guère. Souhaitons que le Père Noël, avec ses pouvoirs magiques, nous apporte quelques solutions dans sa hotte.

Sur le plan local, aucun cas ne s'est invité au village, par chance ! Continuez à respecter les consignes à la lettre ! Merci !

Pour satisfaire aux instructions du gouvernement, toutes les manifestations prévues, festives, religieuses et associatives sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Nous devons tous participer activement à cette lutte, aucune entorse ne doit venir contrarier les efforts faits par nos concitoyens. Je sais à quel point cela peut s'avérer pénible, mais la situation sanitaire devenant vraiment préoccupante, nous n'avons plus le choix. C'est tous ensemble que nous irons vers des jours meilleurs.

Le service public municipal est cependant maintenu, n'hésitez pas à appeler la mairie en cas de besoin, 7 jours sur 7.

Samedi 24 octobre s'est tenue, dans la cour de la mairie, en présence de nombreux habitants attachés aux valeurs de la République, une cérémonie d'hommage à ce professeur lâchement assassiné en banlieue parisienne pour avoir défendu la liberté d'expression auprès de ses élèves. Il est rassurant de voir que la devise Liberté, Egalité et Fraternité, inscrite sur chaque fronton de mairie, est encore largement partagée et défendue par nos concitoyens.

Le coronavirus ayant quelque peu mis la vie "présente" de notre village comme entre parenthèses, j'espère que les informations et anecdotes tirées du passé sauront vous le faire oublier pour un moment. Bonne lecture de ce nouveau Brin de Chaussée !

Soyez prudents, et prenez soin de vous !

Cordialement  
Alain LEGRAND

## Infos

### Dernière minute !!!

Le haut débit sera connecté (enfin!) Mardi 17 novembre. Contactez votre opérateur !

### Enquête publique

La Communauté de Communes du Pays Loudunais organise une consultation publique pour le Plan Climat Air Energie Territorial qui traite, entre autres, des éoliennes.

Cette enquête durera du 19 octobre au 20 novembre. Elle peut être consultée sur le site internet [www.pays-loudunais.fr](http://www.pays-loudunais.fr) ou à l'accueil de la CCPL aux heures ouvrables.

### Sondage ICAD

La commune a participé à un sondage ICAD (Identification des **C**arnivores **D**omestiques). Ayant répondu dans les premiers, un détecteur / lecteur de puce électronique nous sera offert courant novembre.

### Grand prix des Maires RMC

La municipalité participe au grand prix des maires, organisé par Radio Monte Carlo, qui valorise les initiatives déployées par les élus pour le bien-être de leurs concitoyens.

A travers les précisions et les détails demandés par le jury, qui se réunit ces jours prochains, nous espérons bien ne pas être dans les derniers !

Nos actions de communication et d'information vis-à-vis de la population semblent bel et bien retenir l'attention: site Internet, PanneauPocket, Brin de Chaussée, drapeaux d'alerte, Plan Communal de Sauvegarde, etc. sont des points soulignés comme particulièrement positifs pour une commune de la taille de la nôtre. A suivre donc...

### Subvention

Suite à la demande relayée par l'Association des Maires de France, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de verser la somme de 1 000 euros aux Alpes Maritimes afin de participer à l'élan de solidarité visant à aider les habitants des villages partiellement détruits.

### Eglise

Ouverte de nouveau au public, vous pourrez y admirer les fresques restaurées. D'autres peintures viennent encore d'être découvertes, la question est de savoir si nous renouvelons l'opération de restauration et surtout avec quels fonds ?

## Infos



Service Communication Eaux de Vienne – Septembre 2020

### Pour tout savoir de l'eau du robinet

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

### Combien vous coûte votre eau ?

Depuis 2018, tous les abonnés d'Eaux de Vienne paient leur eau potable au même prix. Quel que soit votre lieu d'habitation, le mètre cube d'eau vous revient à 2,28€ TTC, abonnement compris, sur la base de 120 m3 consommés. L'équité entre les abonnés est ainsi assurée.

### Pourquoi boire l'eau du robinet ?

L'eau du robinet coûte jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. 80% du coût d'une bouteille d'eau à l'achat est consacré à l'emballage et à la commercialisation. Eau du robinet: approximativement 0,0022€ le litre. L'eau du robinet est aussi plus écologique que l'eau en bouteille. La boire permet d'économiser environ 10 kg de déchets d'emballage par an et par personne. Disponible 24 h sur 24, au domicile des usagers, elle ne nécessite pas de transport motorisé.

### Maîtriser votre consommation d'eau

Chacun peut, à son niveau, faire évoluer ses habitudes de consommation d'eau afin de ne pas la gaspiller.

**Retrouvez nos conseils utiles sur [eauxdevienne.fr](http://eauxdevienne.fr)** > Espace Environnement > La production de l'eau du robinet > Eco gestes. Vous pouvez également vous abonner à la page Facebook d'Eaux de Vienne et à sa chaîne vidéo You Tube pour avoir accès aux actualités de votre syndicat d'eau et à des conseils pratiques.

### De jour en jour...

D'où viennent les noms des jours de la semaine ?

Tous les jours de la semaine contiennent le préfixe ou le suffixe "di", qui vient du mot latin "dies", qui signifie tout simplement: jour !

Le **lundi** est consacré à la lune, et les quatre jours suivants à des dieux romains, qui sont également des astres: **mardi** à Mars, **mercredi** à Mercure, **jeudi** à Jupiter et **vendredi** à Vénus. Le **samedi**, "sambati dies", est le jour du sabbat, et le **dimanche** quant à lui, est le jour du Seigneur: "dies dominicus".



### Anecdote

Lors de l'exposition Universelle de 1867, le maire de Saint Clair, M. GIRAULT, ancien régisseur de La Marsonnière, et qui était un joyeux drille, avait accroché dans le dos de son collègue de La Chaussée, une pancarte qui disait:  
"Je suis le Maire de La Chaussée !".

Les parisiens qui le croisaient se retournaient pour le saluer: "Bonjour M. le Maire de La Chaussée !" Le brave homme se tenait pour important, mais n'en revenait pas d'être aussi connu à Paris !!

### Civilisation gallo-romaine

Autour de Limonum (nom latin d'une cité gallo-romaine qui devint par la suite la ville de Poitiers) s'organisèrent de larges et solides voies romaines qui favorisaient les communications et les échanges des produits.

Une voie romaine secondaire joignait Nantes à Poitiers, en passant par la région Loudunaise; elle traversait les communes actuelles de Vezières, Sammarçolles, Rossay, (où elle porte le nom de chemin de St Hilaire), du Bouchet (où elle est connue sous celui de Chemin des Mariniers), d'Angliers, La Chaussée (via calceia qui a donné son nom à La Chaussée), puis Saint Jean de Sauves... et continuait jusqu'à Vouillé.

### Sécurité routière, bon à savoir...

Par arrêté du 22 juin 2020, la préfecture de la Vienne a publié les barèmes de sanctions concernant la suspension administrative du permis de conduire sur notre département.

#### A) ALCOOLEMIE

0,40 mg à 0,80 mg/l d'air expiré soit 0,80 g à 1,30 g par litre de sang: 3 mois  
0,66 mg à 0,90 mg/l d'air expiré soit 1,31 g à 1,80 g par litre de sang: 5 mois  
0,91 mg à 1,00 mg/l d'air expiré soit 1,81 g à 2,00 g par litre de sang: 6 mois  
1,01 mg et plus /l d'air expiré, soit 2,01 g par litre de sang: 6 mois  
La majoration est de 50% dans le cas d'un permis probatoire ou en cas d'antécédents

#### B) STUPEFIANTS

La suspension est de 6 mois.

#### C) VITESSE

Dépassement de:  
40 à 50 km/h de la vitesse autorisée: 3 mois + 1 mois si téléphone en main  
51 à 60 km/h de la vitesse autorisée: 4 mois + 1 mois si téléphone en main  
61 km/h et plus: 6 mois + 2 mois si téléphone en main.

La majoration est de 50% dans le cas d'un permis probatoire, ou en cas d'antécédents

Toutes les infractions (points A, B et C) entraînent une rétention immédiate du permis de conduite sur place. Ces sanctions administratives sont des bases, susceptibles d'être modifiées par l'autorité judiciaire.

### ...De CHAUSSEE en CHAUSSEE...

Nous découvrirons dans les futures éditions du "Brin de Chaussée" des communes portant le même patronyme que notre village



**LA CHAUSSEE SAINT VICTOR**

Située à 145 kms de notre village, cette commune implantée au centre du Loir et Cher, à environ 4 km de Blois, fait partie de la Beauce. Les espaces agricoles et naturels sont importants (96,8%), avec de vastes cultures céréalières, p.ex. la betterave sucrière et la pomme de terre.

La commune est bordée à l'est par la Loire - avec quelques risques d'inondations en période de crue - et à l'ouest par l'autoroute A10. Autant dire qu'elle est parfaitement desservie.

Tout comme chez nous, La Chaussée fait vraisemblablement référence à la voie romaine, "chaussée antique".

Elle doit la seconde partie de son nom à l'ermite Saint Victor qui vécut là au VIème siècle et y fut consacré évêque du Mans vers l'an 525.



Le dernier recensement fait état de 4500 habitants, Chausséens et Chausséennes. La Maire est Mme Marie-Claude DUPOU. Avec 557 entreprises implantées sur la commune, l'activité économique y est importante.

Le célèbre céramiste Adrien Thibault y avait son atelier,

Marcel Achard y est inhumé.

La Chaussée Saint Victor est jumelée avec AYLSHAM en Angleterre et OCHTENDUNG en Allemagne. Elle a un patrimoine de nombreux lavoirs restaurés, et d'autres bâtiments remarquables: la chapelle du cimetière (ci-contre), qui abrite le tombeau de Saint Victor, et l'église Saint Victor du 15<sup>ème</sup> siècle (ci-dessus).



## Il était une fois...

### Elève d'antan

Monsieur L.B., qui a très longtemps habité La Chaussée, a conservé ses cahiers d'écolier depuis son entrée à l'école primaire, à 5 ans. Il en a aujourd'hui 90 ! Voici quelques extraits, sur lesquels on peut remarquer la qualité d'écriture à la plume et l'enseignement en 1940. Sans calculatrice, ni correcteur automatique d'orthographe, bien sûr !

cimetière (m) en bas, les vieilles maisons (f)  
 la rivière (f), le moulin (m)

Sur la route de l'école (f)  
 Comme tout me revient après tant d'années (f) le  
 sentier (m) qui monte et qui redescend les vieux  
 arbres (m) dépouillés au bord (m) du chemin (m),  
 le grand silence de l'hiver (f) dans la forêt (f)  
 et puis le village (m) au fond du vallon (m)  
 avec son clocher (m) peintu, le cog (m) dans les  
 nuages (m) gris, le petit cimetière (m) en bas, les  
 vieilles maisons (f) la rivière (f) le moulin (m)

Problème  
 Un épicière achète 2 barils d'huile de colza. Le premier  
 baril coûte 164,75 et le deuxième lui coûte 28,25  
 de plus que le premier. Combien devrait-il retirer  
 en tout de la vente des barils pour gagner 64,50 ?

Solution  

	Opérations
Prix du deuxième Baril	164,75 + 28,25 = 193
164,75 + 193 = 357,75	
Prix d'achat total	193,00 + 164,75 + 64,50
	357,75 + 64,50 = 422,25

Il devra retirer  
 $357,75 + 64,50 = 422,25$

Mercredi 2 Octobre 1940

Morale  
 L'Instituteur

Mon maître me consacre son temps, ses forces,  
 son dévouement; il veut faire de moi un homme.  
 J'écoute ses conseils et je profite de ses leçons;  
 je m'efforce à rendre sa tâche moins pénible  
 par mon obéissance confiante et joyeuse, par  
 mon application et ma bonne conduite.

Problème  
 Un propriétaire a refusé 1200F pour un terrain  
 contenant 30 ares, ça Il vend ensuite ce terrain  
 4775 le mètre carré. A-t-il gagné ou perdu  
 et combien ?

Solution  
 $30 \times 8 = 308 \text{ m}^2$   
 Prix du terrain à 4775 le m<sup>2</sup>  
 $308 \times 4775 = 1470700$

Opérations  
 99

Lundi 23 Septembre 1940

Problème  
 Un propriétaire revend à raison de 10F80 les  
 6 m<sup>2</sup> un terrain qu'il a acheté 1924F les 13 ares.  
 Il gagne ainsi 3520F. Quelle est la contenance du  
 terrain et le prix d'achat ?

Correction

Solution	Opérations
Prix d'un m <sup>2</sup> :	1924   13
10,80 : 6 = 1F80	062   148
Prix d'achat d'un are:	104
1924 : 13 = 148F	00
Prix de vente d'un are	180
1F80 x 100 = 180F	3520
Bénéfice par are	- 148
180F - 148F = 32F	032
Contenance	148
3520 : 32 = 110 ares	x 110
Prix d'achat total	1480